



**APPEL INTERNATIONAL A CANDIDATURE POUR  
3 BOURSES POST-DOCTORALES DANS LE CADRE  
DU CONSORTIUM « NaturAfrica - ERAIFT -  
AGRINATURA » SUR FINANCEMENT DE L'UNION  
EUROPEENNE**



**Intitulé de l’Action : « Renforcement de capacités des gestionnaires des aires protégées et des écosystèmes naturels des paysages prioritaires de NaturAfrica »**

**« NaturAfrica - Phase 1-NDICI AFRICA/2022/ACT-60586 »**

**Ligne budgétaire BGUE-B2023-14.020121-C8-INTPA**

- **Nom du demandeur chef de file :** AGRINATURA-EEIG/GEIE (European Alliance on Agricultural Knowledge for Development)
- **Nom du codemandeur :** Ecole Régionale post-universitaire d'Aménagement et de Gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, ERAIFT en sigle, centre de catégorie 2 sous l'égide de l'UNESCO.

## 1. Contexte et justification

L'ERAIFT en collaboration avec ses partenaires d'AGRINATURA se réjouit de lancer ces 3 bourses postdoctorale pour le recrutement des candidats qui accompagneront ses activités de recherche scientifique et des formations diplômantes de niveau Master 2. Cet appel s'inscrit dans le cadre du programme susmentionné qui vise à lier la protection de la biodiversité au développement économique durable, et à la bonne gouvernance en Afrique centrale.

Les groupes cibles de l’Action sont les suivants : (1) les praticiens de la biodiversité en Afrique (étudiants, doctorants, futurs agents et cadres des ministères et des institutions en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes naturels, et en particulier, ceux des paysages prioritaires de NaturAfrica) (120 étudiants et 3 post-doctorants), (2) les scientifiques (chercheurs et enseignants) des institutions membres de AGRINATURA, mais aussi plus précisément de l’Ecole Régionale postuniversitaire d’Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux (ERAIFT) et de ses institutions partenaires (environ 1.000 scientifiques), (3) les Organisations de la Société Civile (OSC) et les entreprises privées impliquées dans la gestion des aires protégées et des écosystèmes naturels, et (4) les décideurs politiques nationaux, régionaux et internationaux (agents et cadres des ministères et des institutions en charge de la gestion des aires protégées et des écosystèmes naturels, mais aussi parlementaires nationaux et provinciaux).

Le programme NaturAfrica s’articule autour de deux méta-paysages : les forêts du bassin du Congo et les zones de transhumance. Ces méta-paysages sont déclinés en dix Paysages Prioritaires pour la Conservation et le Développement (PPCD), à dimension transfrontalière. Ces PPCD englobent une vingtaine d’aires protégées et d’interzones, bénéficiant d’un financement de l’Union européenne à travers l’initiative NaturAfrica ainsi que de subventions provenant des enveloppes nationales. Il place l’humain au cœur de son action, et applique une approche paysage qui s’appuie sur trois piliers thématiques : conservation, économie verte et gouvernance. En Afrique centrale, le programme régional soutient les paysages transfrontaliers. Il est complété par des projets NaturAfrica nationaux, financés par l’UE.



## 2. Principales parties prenantes du projet

Les principales parties prenantes à la mise en œuvre de cette Action sont Agrinatura ([agrinatura-eu.eu](http://agrinatura-eu.eu)), en tant que demandeur chef de file, et l'ERAIFT ([eraift-rdc.org](http://eraift-rdc.org)), en tant que codemandeur, ainsi que ses institutions partenaires.

AGRINATURA est un consortium regroupant 35 universités et organisations de recherche européennes (cf. liste ci-après) ayant un intérêt commun à soutenir un développement agricole durable afin d'améliorer la vie des populations, selon les objectifs de développement durable. AGRINATURA mutualise ses ressources pour travailler en partenariat avec des collaborateurs internationaux, en particulier dans les pays en développement. AGRINATURA s'attache à promouvoir l'excellence scientifique, par le biais de projets conjoints de recherche, d'éducation et de formation ; et le développement, à travers la mise à disposition d'expertise scientifique pour la mise en œuvre de projets de terrain et le renforcement des capacités des acteurs.

Le Groupement Européen d'Intérêt Economique AGRINATURA (AGRINATURA GEIE) a été spécialement constitué pour permettre la mise en œuvre et la gestion de projets faisant appel à l'expertise de plusieurs de ses membres. L'ensemble représente plus de 10.000 chercheurs, enseignants-chercheurs et ingénieurs dans le domaine de la recherche agronomique pour le développement, en poste permanent.

NB : La présente Action a été élaborée avec la participation active des membres suivants d'Agrinatura:

- Instituto Superior de Agronomia, Universidade de Lisboa, ISA
- Ghent University, UGhent
- Centre International de Recherche Agronomique pour le Développement, CIRAD
- Wageningen University and Research, WUR
- Swedish University of Agricultural Sciences, SLU
- Natural Resources Institute, University of Greenwich, NRI
- Gembloux Agro-Bio Tech- University of Liège, Gembloux

D'autres organisations au sein de l'Association Agrinatura contribueront également à la mise en œuvre de la présente Action.

Membres d'AGRINATURA :



1. Agricultural University of Tirana, Albania
2. University of Natural Resources and Life Sciences (BOKU), Austria
3. Research Institute of Organic Agriculture (FiBL), Belgium
4. Catholic University of Leuven, Belgium
5. Ghent University, Belgium
6. Gembloux Agro-Bio Tech, University of Liège, Belgium
7. Czech University of Life Sciences Prague, Czech Republic
8. Aarhus University, Denmark
9. University of Copenhagen, Denmark
10. Helsinki University, Finland
11. Agropolis International, France
12. Montpellier SupAgro, France
13. Institute of research for development, France
14. Centre for international cooperation research and development in agriculture, CIRAD, France
15. Agreenium, France
16. Gembloux Agro-Bio Tech- University of Liège, Belgium
17. College of International Agro-Development (ISTOM), France
18. Consiglio per la ricerca in agricoltura e l'analisi dell'economia agraria (CREA), Italy
19. Georg-August University Göttingen, Centre of Biodiversity and Sustainable Land Use, Germany
20. Center for Development Research (ZEF), University of Bonn, Germany
21. University of Hohenheim, Germany
22. Szent Istvan University, Hungary
23. National University of Ireland Galway, Ireland
24. University College Cork, Ireland
25. The University of Catania, Italy
26. Wageningen University and Research, the Netherlands
27. International Centre for development oriented Research in Agriculture (ICRA) the Netherlands
28. Instituto Superior de Agronomia, Portugal
29. Swedish University of Agricultural Sciences (SLU), Sweden
30. Bern University of Applied Sciences, Switzerland
31. Natural Resources Institute, University of Greenwich, UK
32. Polytechnic University of Madrid, Spain
33. University of Reading, UK
34. Natural Resources Institute Finland (LUKE), Finland
35. Royal Tropical Institute (KIT), Netherlands

#### L'ERAIFT et ses institutions partenaires régionales

**L'ERAIFT** a été créée le 10 avril 1999, suite à la Déclaration de la N'sele qui recommandait d'implanter, en Afrique centrale, une école internationale spécialisée en gestion durable des forêts tropicales. L'Ecole est fondée autour du projet sur l'Homme et la Biosphère de l'UNESCO (programme MAB) qui vise un développement humain durable en harmonie avec l'environnement. Depuis quelques années, l'ERAIFT jouit du statut de Centre de Catégorie II de l'UNESCO<sup>1</sup> et contribue depuis sa création au renforcement des capacités des cadres et décideurs originaires de 22 pays francophones et lusophones d'Afrique Subsaharienne et de la région de l'Océan indien en matière de gestion des aires protégées, ainsi qu'en aménagement durable des forêts et territoires tropicaux (environ 450 Masters, 23 docteurs formés et une vingtaine d'autres doctorants en formation ; et plus d'un millier de cadres des secteurs public et privé formés dans le domaine « forêt-environnement »).

Ses divers organes de gestion (Conseil d'Administration, Conseil Académique et à la Recherche – CAR, Direction) et accords (avec les 11 Etats Parties, notamment) confèrent à l'Ecole une durabilité et viabilité institutionnelle. Par ailleurs, en vue de son fonctionnement harmonieux, plusieurs accords de collaboration ont été conclus au niveau national et international avec divers partenaires techniques et financiers.

<sup>1</sup> Les centres et instituts de catégorie 2 contribuent à l'exécution du programme de l'UNESCO par le renforcement des capacités, l'échange d'informations dans une discipline particulière, la recherche théorique et expérimentale, et la formation avancée dans des domaines de compétence spécifiques. Ils sont sous l'égide de l'UNESCO, mais ne font pas partie de l'Organisation sur le plan juridique ; ils sont régis par leurs propres règles officiellement approuvées par la Conférence générale. Ces centres et instituts forment un vaste réseau de centres associés dans les domaines de l'eau, des énergies renouvelables, de la politique scientifique, de la biotechnologie, des géosciences, des sciences fondamentales et de la télédétection.



**Au niveau national**, l'ERAIFT est temporairement implantée sur le campus de l'Université de Kinshasa (**UNIKIN**) et entretient, avec cette institution, une bonne collaboration scientifique, tout en gardant son autonomie administrative, académique et financière. L'ERAIFT a entamé son transfert à Yangambi financé notamment par le présent financement.

En outre, l'ERAIFT a conclu un partenariat d'exécution de son programme des Masters régionaux avec l'**Université de Kisangani (UNIKIS)** implantée dans la partie Est de la RDC. Cette institution d'enseignement universitaire est située en zone forestière de basse altitude, et entourée de plusieurs aires protégées dont le Parc National de la Maiko, la Réserve de Faune à Okapi (RFO), et la Réserve de Biosphère de Yangambi (RBY), etc. Cette position géographique offre à l'UNIKIS des meilleures conditions d'apprentissage sur le terrain en sciences forestières et environnementales. Dans le même ordre d'idées, l'ERAIFT a signé un accord de collaboration avec l'**Université de Lubumbashi (UNILU)**, la troisième université officielle du pays, implantée dans la partie Sud, dans la région minière du Katanga, en pleine forêt claire du type « miombo » et écosystèmes savanicoles. Ce milieu est particulièrement favorable aux étudiants pour étudier ce type de forêt ainsi que les nombreuses savanes environnantes, mais également pour comprendre la problématique de l'exploitation minière sur l'environnement et les humains.

**Au niveau sous-régional**, une Convention de collaboration a été signée pour la mise en œuvre collégiale de la formation régionale organisée par l'ERAIFT avec : 1) Les Universités de Dschang ([www.univ-dschang.org](http://www.univ-dschang.org)) et de Yaoundé1 ([www.uy1.uninet.cm](http://www.uy1.uninet.cm)) ainsi que l'Ecole de Faune de Garoua (EFG, [www.ecoledefaune.org](http://www.ecoledefaune.org)) au Cameroun ; et 2) l'Université des Sciences et Technique de Masuku (USTM, [univ-masuku.org](http://univ-masuku.org)) et l'Ecole Nationale des Eaux et Forêts de Libreville (ENEF, [www.enef-bf.net](http://www.enef-bf.net)) au Gabon.

Ces divers accords de collaboration pour la co-formation prévoient ; la mobilité régionale des étudiants et des formateurs en vue d'encourager les échanges d'expériences et d'expertises dans la réalisation des travaux en commun : la réalisation des travaux de recherche en cotutelle, la soumission commune à certaines offres, le partage d'expériences et des leçons apprises pour une capitalisation au niveau régional.

La présente Action permettra ainsi de consolider davantage ce partenariat régional en Afrique centrale, mais aussi de **tisser d'autres partenariats, en cours de construction**, au niveau de l'Afrique de l'Est (avec, par exemple, « The ALU School of Wildlife Conservation » - [sowc.alueducation.com](http://sowc.alueducation.com), basée à Kigali, au Rwanda<sup>2</sup>) afin d'implémenter collégialement ces formations, et surtout assurer la mobilité régionale des étudiants et des formateurs tel que le recommande le « système LMD »<sup>3</sup>. **L'objectif étant de mettre en réseau l'ERAIFT, l'Ecole de Faune de Garoua (Cameroun), l'ALU School of Wildlife Conservation (Rwanda), le College of African Wildlife Management - CAWM (Mweka-Tanzanie) et le Southern African Wildlife College - SAWC (Afrique du Sud).**

De plus, dans le cadre de la coopération sud-sud, en 2008, le Conseil Exécutif de l'UNESCO a pris la décision de transférer l'expérience de l'ERAIFT dans d'autres sous-régions de l'Afrique, notamment en Afrique de l'Ouest (projet de création en cours, d'un IRAIFT – Institut Régional postuniversitaire d'Aménagement et de gestion Intégrés des Forêts et Territoires tropicaux, éventuellement en Côte d'Ivoire).

**Au niveau international**, la consolidation de ce réseautage d'institutions africaines francophones et anglophones, permettra également d'accroître leur capacité à s'intégrer dans le programme « **Master Commun Erasmus Mundus - MCEM** », comme c'est déjà le cas pour l'Université de Dschang au Cameroun.

<sup>2</sup> ALU coopère aussi avec le Kitabi College au Rwanda et le Southern African Wildlife College - SAWC en Afrique du Sud.

<sup>3</sup> Dans le cadre de l'espace européen de l'enseignement supérieur, le système « LMD » (L pour Licence, M pour Master et D pour Doctorat) a pour objectifs d'harmoniser les cursus de l'enseignement supérieur en Europe et de favoriser la mobilité des étudiants aux échelles régionale, nationale et européenne.



En effet, ce programme d'études international intégré de haut niveau, est dispensé par un consortium international d'Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES) de différents pays et, le cas échéant, d'autres partenaires enseignants ou non enseignants dotés d'une expertise et d'un intérêt spécifique dans les domaines d'études/professionnels couverts par le programme commun. Les MCEM visent à : i) favoriser l'amélioration de la qualité, l'innovation, l'excellence et l'internationalisation au niveau des établissements d'enseignement supérieur (EES) ; ii) améliorer la qualité et l'attractivité de l'espace européen de l'enseignement supérieur (EEES) et soutenir l'action extérieure de l'Union dans le domaine de l'enseignement supérieur, en proposant aux meilleurs étudiants en master du monde des bourses leur permettant de préparer un master complet ; et iii) améliorer le niveau des compétences et des aptitudes des diplômés en master et, en particulier, la pertinence des masters communs pour le marché du travail, en impliquant davantage les employeurs dans le monde de l'enseignement ([eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus](http://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus))

Par ailleurs, l'ERAIFT a négocié et conclu plusieurs accords de partenariat avec des institutions permettant un encadrement scientifique international des chercheurs et doctorants, telles que le Musée Royal d'Afrique Centrale de Tervuren (MRAC, [www.africamuseum.be/fr](http://www.africamuseum.be/fr)), l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique (IRScNB, [www.naturalsciences.be/fr/museum/home](http://www.naturalsciences.be/fr/museum/home)), le Jardin Botanique de Meise (JBM, [www.plantentuinmeise.be/fr/home](http://www.plantentuinmeise.be/fr/home)), l'Observatoire Satellital des forêts d'Afrique Centrale (OSFAC, [osfac.net/fr](http://osfac.net/fr)) ; et le Centre de Recherche Forestière International (CIFOR, [www.cifor.org](http://www.cifor.org)).

L'ERAIFT est également cocréateur, avec l'ENEF, et membre, du Réseau des Institutions de Formation Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RFFEAC, [riffeac.org](http://riffeac.org)) financé par de nombreux bailleurs, tels que l'UE, la FAO, la Coopération française, l'UICN, la GIZ, etc. Cette plateforme technique compte aujourd'hui une vingtaine des institutions de formation de la sous-région d'Afrique centrale, et a pour objectif de développer les compétences et les structures nécessaires à la gestion conjointe et durable des ressources environnementales et forestières. Créé à Libreville au Gabon, en 2001, le RFFEAC est devenu en 2006 le partenaire de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) pour la mise en œuvre de l'axe stratégique de son Plan de Convergence lié au « Renforcement des capacités, participation des acteurs, information et formation ».

Enfin, un élément clé du rôle joué par l'ERAIFT au niveau international, a été formalisé par la signature d'un « MoU » créant le « *Réseau de coopération Sud-Sud pour le développement durable dans les Trois grands Bassins Forestiers tropicaux du monde* » entre la Chaire UNESCO-Développement durable de l'Université Fédérale de Para, Belém, Brésil (Bassin d'Amazonie), l'ERAIFT, Université de Kinshasa, RDC (Bassin du Congo) et l'Institut Indonésien des Sciences (Asie du Sud - Est) dans le contexte de la 21<sup>ème</sup> session du Conseil International de Coordination du Programme MAB tenue à Jeju (République de Corée, 28 mai 2009).

Ceci a permis d'établir une coopération structurelle avec le Centre de Catégorie 2 de l'UNESCO en Chine (Beijing), d'organiser des visites conjointes des Réserves de Biosphère avec les partenaires brésiliens (visite de la Réserve de Yangambi, en RDC) et indonésiens (visite de la Réserve de Wundanlachi à Pekambaru, en Indonésie), ainsi que le partage de données entre ces institutions.

### 3. Principales articulations du projet

L'atteinte des 4 produits de la présente Action est attendue à travers les **principales activités suivantes** : (i) **formations** théoriques et pratiques (**Post-Doctorat**, Master, formations de courte durée, mentoring/coaching, etc.), (ii) **création d'outils** et de supports de formation et vulgarisation (MOOCs, etc.), (iii) **partage de compétences et connaissances** entre acteurs de gestion des aires protégées et des écosystèmes naturels (iv) **renforcement et mutualisation** de l'offre de formation et (v) **capitalisation et communication**.



Ces activités mises en œuvre tout au long de l’Action (36 mois) développeront les capacités des gestionnaires des ressources naturelles pour la gestion des aires protégées et des écosystèmes naturels des paysages prioritaires de NaturAfrica (**Objectif spécifique**) à travers : (i) la formation de futurs acteurs de cette gestion (**Produits 1.1 & 1.2**), (ii) le partage de compétences et de connaissances entre ces acteurs (**Produit 1.3**), et (iii) le renforcement et la mutualisation de l’offre de formation de l’ERAIFT et de ses institutions partenaires (**Produit 1.4**).

Les postdoctorants auront un rôle clé d’encadrement scientifique et de coaching des doctorants en formation ainsi que des masters régionaux. Ils devraient aussi contribuer au processus de mobilisation des fonds extra-budgétaires en identifiant les offres éligibles à l’ERAIFT et contribuer à la conception des offres techniques et financières à soumettre aux partenaires.

Ainsi, la présente Action aura pour impact de contribuer à réduire les pertes de biodiversité tout en améliorant de manière durable la qualité de vie dans les communautés locales habitant au sein des paysages clés pour la conservation et le développement durable (**Impact**).

En résumé, comme on peut le remarquer, le projet prévoit 4 produits différents axés essentiellement sur les formations continues et diplômantes, la recherche scientifique pour générer les nouvelles connaissances capitalisables dans la gestion durable des ressources forestières et la capitalisation des résultats de recherche.

Le présent appel à manifestation d’intérêt s’inscrit dans le cadre de l’appui à la recherche scientifique au niveau postdoctoral pour la visibilité de l’ERAIFT. De manière opérationnelle, il vise à sélectionner 3 postdocs qualifiés ayant des valeurs morales et d’éthique scientifique acceptables et dont les activités de recherche contribueront à la réalisation des objectifs du projet à savoir la **Gestion durable des écosystèmes tropicaux basée sur les connaissances ainsi que les valeurs éthiques**.

NB. Les sites prioritaires de recherche doivent être localisés dans l’un de ces 3 bassins forestiers tropicaux (Bassin du Congo, d’Amazonie et de Mekong), et cela permet de booster la coopération Sud-Sud.

#### 4. Profil du bénéficiaire et éléments du dossier de candidature

La présente offre s’adresse aux candidats ayant le profil suivant :

- Être originaire d’un des pays d’Afrique subsaharienne ;
- Être détenteur d’un diplôme de doctorat en sciences de la nature ou de l’environnement ou domaine équivalent ; en sciences humaines ou sociales orientées vers l’environnement ;
- Avoir une affiliation officielle dans une institution universitaire de renommée internationale ;
- Avoir obtenu son diplôme de doctorat **au plus 5 ans** par rapport à la date de la soumission de dossier à l’appel et compter au plus 50 ans d’âge à la soumission du dossier, et avoir obtenu son doctorat avec la mention au moins « distinction » ou au moins 70 % dans une des institutions de renommée internationale ;
- Avoir une certaine expérience dans au moins l’un des bassins forestiers tropicaux (bassin du Congo, d’Amazonie ou de Mekong) ;
- Maîtriser l’approche systémique et paysagère, comme fil conducteur de son programme de recherche postdoctorale : c’est une approche pluridisciplinaire, intersectorielle, participative ; bref globale et intégrée ;



- Présenter en anglais et/ou en français le résumé de son protocole de recherche scientifique selon une approche systémique, et qui comprend un texte cohérent, un cadre logique, un planning cohérent d'activités sur 3 années ainsi qu'une estimation budgétaire réaliste ;
- Indiquer le nombre de publications scientifiques ou connaissances scientifiques dans les 36 mois de l'action orientées sur la gestion durable des ressources forestières :
- Présenter le résumé de son CV reprenant essentiellement un lien renvoyant à ses publications internationales dans les revues crédibles au cours des 5 dernières années, sa participation à des congrès scientifiques internationaux avec communications dans le domaine de la *conservation de la biodiversité, la gestion durable des aires protégées ou réserves de Biosphère ainsi que les écosystèmes forestiers d'Afrique* ;
- Présenter les attestations habituellement demandées (de naissance, d'aptitude physique, de nationalité et de bonne vie et mœurs ou équivalentes (documents récents) ;
- Rédiger une lettre d'intention montrant les raisons majeures de faire son post-doc dans le cadre du consortium NaturAfrica-AGRINATURA-ERAIFT (lettre manuscrite et signée, en français et anglais dont une page de chaque) ;
- Faire preuve du bilinguisme dans l'exercice de ses fonctions à l'ERAIFT (français et anglais) ;
- Prester sous l'autorité directe du Secrétaire Académique et à la Recherche de l'ERAIFT (SAR).
- Transmettre régulièrement ses rapports d'activités mensuelles aux autorités académiques et administratives de l'ERAIFT y compris ses TimeSheet ;
- Valoriser ses données de recherche en publications scientifiques internationales dans les revues crédibles et indexées, d'au moins un article par an ;
- Participer activement dans l'encadrement des doctorants et mastérants pour la valorisation de leurs résultats de recherche en publications internationales ;
- Accepter de vivre en République Démocratique du Congo (ERAIFT et/ou dans ses stations de recherche) et contribuer efficacement à l'encadrement des doctorants et mémorants ERAIFT ;
- Contribuer, grâce à la veille internet, à la mobilisation des fonds extra-budgétaires pour le bon fonctionnement de l'Ecole ;
- Bref, contribuer au rayonnement international de l'ERAIFT par la quantité et la qualité de ses publications scientifiques dans les grandes revues internationales !

**Chaque dossier de candidature comportera les éléments suivants :**

- **Une lettre d'intention** manuscrite, en français et anglais, et une page de chaque et signée ;
- La Photocopie certifiée du **diplôme de doctorat et de master** y compris les **relevés des notes** (M1 et M2);
- **Le Lien** renvoyant aux **récentes publications internationales**, et participation aux **congrès internationaux** ;
- Le Lien renvoyant aux diverses **attestations** susmentionnées ;
- Un résumé de **CV** montrant clairement ses **compétences scientifiques, sa valeur éthique** et sa participation aux congrès internationaux durant les 5 dernières années ; domaine de recherche et affiliation aux sociétés savantes (lien sur la lettre d'affiliation, etc.) ;
- Un **protocole de recherche** réaliste selon la logique scientifique, et ayant 3 principales articulations : la recherche scientifique, la formation et l'encadrement des doctorants et mastérants.

## **5. Axes prioritaires des recherches scientifiques éligibles au programme NaturAfrica**

Les thèmes des recherches postdoctorales doivent s'inscrire dans le soutien à l'objectif global du projet :

- Economie verte, séquestration de carbone et valorisation et finance carbone ;



- Restauration des écosystèmes forestiers dégradés ;
- Valorisation des connaissances locales dans la gestion des ressources de la biodiversité ;
- Aménagement, gestion durable des zones humides tropicales et Valorisation ;
- Reconstitution des essences commerciales dans les concessions forestières exploitées ;
- Valorisation des essences secondaires en matière d'exploitation durable de bois d'œuvre ;
- Sylviculture des essences commerciales tropicales en périphérie des aires protégées et agroforesterie ;
- Mise en place de programmes d'amélioration génétique des espèces de bois d'œuvre ;
- Analyse spatiale de la dynamique d'occupation du sol des zones de conservation et des paysages ;
- Gestion rationnelle et durable de la faune dans les aires protégées et en périphérie ;
- Problématique de la gouvernance des aires protégées et des réserves de biosphère ;
- Évaluation de la prise en compte du changement climatique et du mécanisme REDD+ dans l'exploitation forestière ;
- Génétique forestière et amélioration des ressources ligneuses ;
- Valeur économique totale des aires protégées ;
- Conflits fonciers au sens large entre urbanisation, développement agricole et conservation de la nature ;
- Perceptions des populations locales sur les aires protégées et la conservation de la biodiversité ;
- Analyse des chaînes de valeur durable des produits agricoles et forestiers ;
- Analyse du fonctionnement des systèmes naturels, semi-naturels et anthropiques, etc.

## 6. Principales attributions du post-doctorat

Le postdoc sera apprécié régulièrement (par semestre) en fonction des résultats obtenus (gestion axée sur les résultats ou GAR). Ses principaux outputs contribueront à une meilleure lisibilité de la recherche scientifique à l'ERAIFT par la qualité des articles produits dans les revues internationales crédibles à facteur d'impact. Globalement, le postdoc aura 3 principales tâches dans son actif : (1) réaliser la recherche scientifique de pointe dans les axes prioritaires du projet et publier ses résultats obtenus, (2) encadrer et coacher les jeunes thésards de l'ERAIFT lors de leur parcours doctoral, (3) appuyer le Secrétariat Académique et à la Recherche (SAR) dans la numérisation et la valorisation des données scientifiques disponibles : thèses de doctorat, travaux de fin d'études (TFE), rapports de stage, etc..

La principale mission du postdoc reste scientifique, notamment :

- Promouvoir la recherche scientifique de l'ERAIFT en tenant compte des axes prioritaires dudit projet ;
- Valoriser régulièrement ses résultats de recherche scientifique par les productions dans les revues internationales crédibles à facteur d'impact ;
- Faire régulièrement la veille internet pour capter les offres des congrès scientifiques internationaux dans le secteur de forêt-environnement ;
- Représenter efficacement l'ERAIFT à des forums internationaux avec communication orale dans le cadre de son domaine de recherche ;
- Communiquer ses principaux résultats à un public scientifique et concevoir des fiches techniques pour un public non scientifique (Notes techniques et Policy brief pour les décideurs, etc.).

Secondairement, le post-doc aura aussi comme missions :

- Appuyer le Secrétariat académique et à la Recherche au travers les activités de la formation doctorale (organisation des séminaires, etc.);
- Assurer un encadrement rapproché des thésards et leur coaching pour la recherche scientifique (ex : identification des revues crédibles à facteur d'impact, analyse qualitative et quantitative des données, écriture scientifique, présentation PPT, etc.) ;



- Appuyer le SAR dans l'archivage numérique des données de recherche et la gestion des documents académiques ;
- Inculquer chez les doctorants l'éthique et la déontologie scientifique, en matière de revues crédibles, de lutte contre le plagiat, etc.
- Assurer la facilitation scientifique entre la direction de l'Ecole et les doctorants en formation ;
- Contribuer à la mobilisation des fonds de recherche (bourses complémentaires).

## 7. Estimation budgétaire de référence de la bourse de recherche postdoctorale

Pour la réalisation de sa mission, le montant suivant sera *progressivement* mis à la disposition du postdoc :

#	Rubriques	Unité	Nbre Unité	CU	CT	Notes
1	Coût de voyage Sud - Nord-Sud Pour recherche	Voyage	2	1 000,00 €	2 000,00 €	Billet, visas et frais accessoires voyages des recherches scientifiques
2	Coût de voyage Sud - Sud pour la recherche	Voyage	2	700,00 €	1 400,00 €	Billet, visas et frais accessoires voyages des recherches scientifiques
3	Allocation mensuelle fixe de subsistance	mois	24	1 500,00 €	36 000,00 €	Frais de séjour, restauration et autres charges personnelles
4	Frais divers de recherche (récolte , labo et analyse, séminaire, colloque, matériels)	Provision	1	2 200,00 €	2 200,00 €	Matériels et équipements, frais terrains, expédition matériels, etc.
5	Frais de publications scientifiques	Public.	2	1 000,00 €	2 000,00 €	Revue scientifique internationale crédible
6	Assurance maladie au Sud	mois	24	100,00 €	2 400,00 €	Facture Mutuelle de Santé en RDC
7	Frais Administratifs	Année	2	2 000,00 €	4 000,00 €	Facture ERAIFT
<b>TOTAL</b>				<b>50 000,00 €</b>		

## 8. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

- Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : [info@eraift-rdc.org](mailto:info@eraift-rdc.org) ; avec copie à Hervé MISHIDI : [h.mishidi@eraift-rdc.org](mailto:h.mishidi@eraift-rdc.org)
- Objet : candidature à une subvention de recherche **postdoctorale** « NaturAfrica-ERAIFT-AGRINATURA ».
- Taille maximale du fichier : **10 Mo**
- Echéance pour le dépôt du dossier : **Samedi 13/12/2025 à 16 heures (Kinshasa Time)**.

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée de membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR), élargi aux partenaires, sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR.

## 8. Transmission du dossier et date butoir

Le dossier compressé sera transmis par courriel, de préférence sous forme d'un lien, uniquement aux adresses suivantes :

- Destinataire : **Baudouin MICHEL**, Directeur de l'ERAIFT et Président du Conseil Académique et à la Recherche (CAR) à l'adresse suivante : [recrutement@eraift-rdc.org](mailto:recrutement@eraift-rdc.org) ; avec copie à Hervé MISHIDI : [h.mishidi@eraift-rdc.org](mailto:h.mishidi@eraift-rdc.org)



- Objet : candidature à une subvention de recherche **postdoctorale** « NaturAfrica-ERAIFT-AGRINATURA ».
- Taille maximale du fichier : **10 Mo**
- Echéance pour le dépôt du dossier : **Samedi 13/12/2025 à 16 heures (Kinshasa Time)**.

Seuls les dossiers complets et transmis dans le délai seront examinés par une équipe mixte des évaluateurs constituée de membres du Conseil Académique et à la Recherche (CAR), élargi aux partenaires, sous la présidence du Directeur de l'ERAIFT et Président du CAR.

Fait à Kinshasa, le 11/11/2025

Le Directeur de l'ERAIFT

**Baudouin MICHEL**